

ne cessaient de s'immiscer dans les affaires des garçons. Le P. Mea me dit de lui porter toutes les plaintes et qu'il s'en chargerait. Sur ma remarque que c'est de lui qu'on se plaignait, il se fâcha et je ne pense pas qu'il soit jamais depuis retourné dans la section des garçons.

Q.—Lui avez-vous parlé des plaintes des religieuses? R.—Oui, mais il ne les a jamais réglées. Elle se conduisit de plus en plus mal dans la suite.

Q.—Combien de temps cela dura-t-il? R.—Jusqu'à son départ.

Q.—Vous a-t-elle porté quelque plainte? R.—Une fois, que la Mère Francis Regis ne la traitait pas comme il fallait, et qu'on ne lui donnait pas d'emploi.

Q.—Le P. Mea se plaignit-il? R.—Oui, de l'administration de la Mère générale.

Q.—Se plaignit-il de ce qui se passait à l'orphelinat? R.—Pas à moi.

Q.—Le P. Mea a-t-il jamais débattu la question de la soeur Basil? R.—Oui. Il a dit que si jamais il avait une bonne paroisse, il la prendrait avec lui. Il la savait bizarre, mais il pouvait en venir à bout. Je lui déclarai qu'elle avait été parfaite tant qu'elle n'avait pas subi son influence. Je n'ai jamais su qu'elle allait à Belleville jusqu'au jour de son départ. "Quoi! dis-je, où allez-vous?" "Nous allons en voyage," répondit-elle. "J'en suis heureuse," répliquai-je. "Et moi aussi," conclut-elle.

Q.—Avez-vous entendu parler d'un rapport qu'elle écrivait? R.—Non.

Q.—Avez-vous jamais vu des documents entre les mains du P. Mea? R.—Oui, le 14 et le 15, je l'ai rencontré dans le vestibule, et il est entré. "Ceci est notre rapport pour Rome." "Ma foi, lui dis-je, vous feriez mieux d'en faire un holocauste."

Q.—Avez-vous su quelque chose à propos du voyage à Montréal? R.—Le jour qu'on devait l'éloigner, je me rendis chez la Mère générale et l'informai que les religieuses n'y pouvaient plus tenir. Elle m'annonça qu'on allait la conduire à Montréal ce même soir, et qu'il me faudrait les accompagner.

Q.—Cette soeur vous a-t-elle jamais menacée? R.—J'essayais d'obtenir le déplacement du P. Mea. Elle me rencontra dans l'escalier, me montra le poing, et me menaça de quelque chose si je tentais de le faire partir. La Mère Vincent devait venir aussi. Je réclamai de la Mère qu'un homme fit partie du groupe. Il était tard quand M. Naylor arriva. "Pourquoi n'êtes-vous pas venu plus tôt," lui dis-je, et il répondit: "C'est l'heure qu'on m'a indiquée." Nous montâmes, et la religieuse frappa à la porte. Nous sommes entrés ensemble.

Q.—Qu'avait-elle en fait de vêtements? R.—Elle portait tous les vêtements de dessous, un jupon noir qui laissait voir du blanc par le bas. J'essayai de lui mettre ses bas et ses souliers, mais, d'un coup de pied, elle m'envoya contre le mur. Je lui procurai un épais manteau, et je lui dis: "Ma Soeur, calmez-vous, et vous verrez le P. Mea." Mais elle s'obstinait à ne pas rester tranquille.

Q.—Confirmeriez vous la déposition de M. Naylor? R.—Oui.

PAR M. TILLEY.

Q.—Il y avait beaucoup de bavardages, n'est-ce pas? R.—Oui.

Q.—Vous n'y preniez jamais part? R.—Très rarement. Je les désapprouvais.

Q.—Oh! voyons, voyons! En êtes-vous sûre? R.—Oui.

Q.—Elle avait certainement le droit de se plaindre à la suite de cette tentative d'envoi précipité à Montréal. Je me suis laissé dire que vous étiez une bonne écouteuse, et que même vous fournissiez des renseignements. Qui s'était chargé des arrangements matériels pour le voyage à Montréal? R.—Je ne sais pas.

Q.—Quoi! Ignoriez-vous par quel train vous deviez partir? R.—Oui.

Q.—Qui s'occupait de ce soin? R.—La Mère Vincent.

Q.—Si la Supérieure vous disait de placer une personne dans un asile d'aliénés, le feriez-vous? R.—Certainement.

Q.—Même sachant qu'elle est saine d'esprit? R.—Cela ne ferait aucune différence.

Q.—Vous obéiriez dans tous les cas? R.—Absolument.

Q.—A-t-elle été réellement malfaisante à votre égard? R.—Je ne me souviens que d'une menace.